

Electricité : les heures creuses pourraient changer

Durant l'été, de nouvelles plages horaires pourraient être privilégiées, notamment **entre 2 h et 6 h du matin et entre 11 h et 17 h**.

Cette réorganisation vise clairement à encourager les ménages à **consommer l'électricité lorsque la production d'énergie renouvelable est à son apogée**.

photo : D.R.